

DECLARATION LIMINAIRE DE LA FSU (CTA du 24 janvier 2012)

Le mois de janvier est traditionnellement celui des vœux pour la nouvelle année. Nous ne dérogerons pas à cette tradition en vous présentant ainsi qu'à tous les membres de ce CTA nos meilleurs vœux de santé. Pour le reste, c'est l'année 2012 qui tranchera plus ou moins dans 89 jours. En tout cas le tohu-bohu orchestré autour du triple A ne doit pas nous faire perdre de vue la politique de l'Education menée par cette majorité depuis maintenant 10 années. Dans cette liminaire nous reviendrons sur un certain nombre de points de crispation sur le plan national et académique.

Sur le plan national, nous nous bornerons à évoquer les projets sur l'évaluation des enseignants et le dispositif ECLAIR. Dans notre déclaration liminaire du 8 décembre 2011 nous vous avons déjà fait part de notre totale opposition au projet d'évaluation des enseignants. La méthode utilisée par le ministère pour imposer son projet d'évaluation de la valeur professionnelle des enseignants a conduit à une réelle crise de confiance entre le ministère et les personnels. L'alignement des carrières par le bas, les modalités d'avancement remises entre les seules mains du supérieur hiérarchique restent les éléments déterminants de la volonté politique du gouvernement. Le projet ministériel est davantage guidé par des considérations économiques et idéologiques que par des préoccupations professionnelles. Pour la FSU, il n'est pas question de participer à une discussion tant que le ministre persiste dans sa volonté de transformer le chef d'établissement en seul et unique évaluateur !

Dans la poursuite de sa politique de déréglementation, le ministre vient d'annoncer il y a une dizaine de jours que les postes en établissement ECLAIR seraient désormais pourvus sur une base nationale et non plus académique. Le ministre ajoute ainsi au dispositif ECLAIR une opacité totale des procédures d'affectation puisque aucun contrôle démocratique sur la régularité des affectations ne pourra être exercé par les commissions paritaires. Faut-il rappeler que les difficultés rencontrées dans les établissements de l'Education prioritaire ne viennent pas des modalités d'affectation des personnels ni des prétendues rigidités de leurs statuts mais essentiellement des conditions de travail qui leurs sont offertes dans ces établissements.

Sur le plan académique nous voudrions réitérer nos réserves sur le projet d'académie, exprimer notre opposition à votre projet de barème de la hors classe des certifiés, PLP et CPE et protester contre certains aspects de votre politique du remplacement. Nous ne reviendrons pas dans cette liminaire sur le contenu des 4 objectifs, des 14 axes, des 45 actions et des quelques 107 indicateurs de diagnostic et de performance de ce projet d'académie 2012-2015. Il n'y a pas eu de véritable débat puisque d'emblée vous n'avez pas voulu tenir compte d'éventuelles propositions et amendements. De toute manière « l'ambition et l'équité scolaires » risquent bien vite de passer à la moulinette de la rigueur budgétaire et de son cortège trop connu de diminutions de moyens tous azimuts. En revanche il y a fort à parier que la contractualisation à tous les étages et son corollaire, l'évaluationnisme permanente constituent votre vraie priorité !

C'est un peu la même problématique que nous retrouvons dans votre projet de barème concernant la hors classe des certifiés, des PLP et des CPE. Dans le courrier de réponse à ce projet nous exprimions notre consternation sur le poids excessif de la dite valeur professionnelle au détriment du parcours de carrière qui risque d'écarter encore davantage bon nombre de collègues au 11^{ème} échelon au bénéfice de collègues relevant du 10^{ème} mais aussi du 9^{ème} et du 8^{ème} échelon. Nous tenons enfin à dénoncer le sort fait à nos collègues TZR de Sciences Physiques que l'on affecte sans vergogne et massivement à des remplacements en mathématiques au mépris des qualifications professionnelles et en fin de compte avec mépris pour les élèves. Cette politique du remplacement qui se limite à de l'affichage est indigne du service public.

Quand à tous les niveaux, les actes contredisent à un tel point les paroles, nous ne pouvons plus parler de dialogue social. Dans quelques instants nous passerons à l'ordre du jour de ce CTA qui porte sur la répartition des moyens et sur quelques mesures concernant la préparation de rentrée. Les quelques 418 suppressions de postes qui sont prévues pour la rentrée 2012 se situent bien dans la continuité de la politique menée par le Président sortant et de ce gouvernement. Notre académie aura perdu ainsi depuis 2007 plus de 1246 postes.

Quant aux leviers pressentis lors de nos entretiens avec les IA des deux départements, les premières tendances confirment nos craintes : haro sur la scolarisation des deux ans, suppressions massives de postes de remplaçants, fin programmée des RASED, des assistants de langues, des décharges de formateurs de direction ou encore des postes de conseillers pédagogiques ; toutes ces mesures qui vont être prises sous l'appellation « redéploiement » qui est un doux euphémisme, ne peuvent qu'entamer une fois de plus un service public d'éducation de qualité.

C'est insupportable ! Inlassablement, la FSU se battra ici ou ailleurs pour exprimer sa colère et son attachement à un service public d'éducation digne. Inlassablement, la FSU portera devant les parents d'élèves et l'opinion publique, devant les actuels et les futurs élus, son projet d'une vraie école démocratique !